

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 23 septembre 2013  
Séance tenue le 24 septembre 2013

Résolution: CM13 1019

---

**Adoption, avec changements, du Plan de développement urbain, économique et social des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau (PDUES)**

**Adoption, avec changements, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de tenir compte du PDUES modifié**

Vu la résolution CM13 0062 de l'assemblée du conseil municipal du 28 janvier 2013 adoptant le projet de « Plan de développement urbain, économique et social des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau (PDUES);

Vu la résolution CM13 0062 de l'assemblée du conseil municipal du 28 janvier 2013 adoptant comme projet de règlement P-04-047-136 le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de tenir compte du PDUES modifié;

Attendu que des assemblées publiques de consultation sur ce projet de Plan de développement ainsi que sur le projet de règlement ont été tenues par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) les 11 et 13 mars 2013 ainsi que les 8, 9, 10 et 11 avril 2013, tel qu'il appert dans son rapport daté du 12 juillet 2013;

Attendu que le conseil municipal a pris acte du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) lors de l'assemblée du 26 août 2013, par sa résolution CM13 0691;

Attendu que suite à ces assemblées publiques de consultation des modifications ont été apportées au projet de Plan de développement ainsi qu'au projet de règlement P-04-047-136;

Attendu que le contenu et la portée du PDUES ainsi que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 septembre 2013, par sa résolution CE13 1435;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par Mme Caroline Bourgeois

Et résolu :

- 1- d'adopter, avec changements, le Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau;

2- d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de tenir compte du PDUES modifié.

Adopté à l'unanimité en ce qui a trait au Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau.

Adopté à l'unanimité des membres présents, laquelle représente la majorité des membres du conseil municipal en ce qui a trait au Règlement 04-047-136.

44.01 1130442001  
/cb

Laurent BLANCHARD

Colette FRASER

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffière adjointe

(certifié conforme)

\_\_\_\_\_  
Colette FRASER  
Greffière adjointe

*Règlement 04-047-136*

*Signée électroniquement le 27 septembre 2013*